

Minimalist Design Contest

Myprofilart x Huawei Themes

Avant-propos

Concours ayant pour objet la création de fonds d'écran pour l'application Themes Huawei et Honor par des membres de la communauté Myprofilart sur le thème du minimalisme, dans les domaines suivants : illustration, peinture, dessin, photographie, 3D, ou toute autre forme d'arts visuels, en suivant les indications de format suivant :

| | |
|------------|---|
| wallpapers | 2160*1920 - please place the main information of your content in the middle of the picture: 960*1920 < 3MB |
|------------|---|

Huawei Themes est une application fournie par Aspiegel Limited, société à responsabilité limitée de Huawei, établie à Dublin en vertu des lois irlandaises (ci-après dénommée "Huawei"). Huawei Themes est disponible sur les téléphones Huawei et Honor.

Les dates clés

14 Aout 2019 au 15 septembre 2019 : Envoie de vos fond(s) d'écran (2 maximum) à l'adresse contact@myprofilart.com Objet : Minimalist design contest

20 Septembre 2019 – Sélection des meilleurs fonds d'écran par le jury (jusqu'à 30 fonds d'écran sélectionnés).

20 - 29 Septembre 2019 : Les présélectionnés envoient les éléments complémentaires pour constituer leur fond d'écran à l'adresse contact@myprofilart.com

2 Octobre 2019 : Les fonds d'écran sont mis en ligne, le jury attribue ses notes.

7 – 20 Octobre : Votes des communautés Huawei et Honor via le téléchargement des fonds d'écran sur l'application Huawei Themes (bannière de promotion durant 2 semaines). Le jury choisira l'ordre d'apparition du contenu dans la bannière de promotion.

25 Octobre – Annonce des gagnants

Les prix

3 tablettes graphiques pour les 3 premiers du classement d'une valeur de 900€

1000€ en cash prize : 600 € pour le premier, 300 € pour le second, 100€ pour le troisième.

Une exposition collective à Paris d'une valeur de 2500€ dédiée aux 3 premiers du classement.

Une action de relations presse d'une valeur de 1000€

Une vidéo de l'évènement mettant en valeur les 3 premiers du classement, d'une valeur de 4000€

Pour les participants classés de 4 à 13 : 10 invitations à l'exposition

Règles de sélection

Une pré-sélection sera faite par le jury qui prendra la décision de sélectionner les fonds d'écrans minimalistes les plus adaptés au mobile (max 30). Pour cela, chaque jury réalisera un classement allant de 1 à x -x étant le nombre total d'entrées- et attribuant x points pour le premier du classement. Les points seront additionnés et les 30 fonds d'écran ayant obtenu le score le plus élevé seront sélectionnés. Le jury se réserve la possibilité de sélectionner moins de 30 thèmes s'il estime que le niveau n'est pas satisfaisant.

Les critères de pré-sélection comprennent les éléments suivants, sans toutefois s'y limiter :

1. Proposer un design répondant à la thématique du Minimalisme
2. Être créatif, quelle que soit la technique artistique utilisée
3. Créer un fond d'écran simple d'utilisation en fond d'écran de verrouillage mais aussi d'accueil.

À la suite de cette pré-sélection, les candidats fourniront les pièces complémentaires nécessaires pour compléter leur thème package (les candidats seront contactés par email).

Les gagnants seront désignés en fonction de la note obtenue selon 2 critères :

- Le nombre de téléchargements obtenus sur l'application Themes qui comptera pour 50% de la note finale,
- Le classement du jury qui comptera pour 50% de la note finale.

Le jury est composé de :

- Rafael Garutti, Themes graphic designer
- Aldo Keï Taud, Myprofilart Directeur Artistique
- Margot de Bazillac, Operation manager of Huawei Themes

Conditions de participation

1. Pour participer au concours, vous devez être inscrits sur la plateforme Myprofilart. Ainsi, les non-inscrits peuvent s'inscrire gratuitement pour participer.
2. Toute participation au concours signifie l'acceptation complète de tous les termes et conditions contenues dans ce document, et l'acceptation de vous conformer aux règles du concours. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier tout concurrent qui aurait enfreint le règlement du concours.
3. Tous les travaux soumis ne doivent pas avoir été utilisés à des fins commerciales ou cédés à des tiers. Ils doivent être originaux. Ils ne peuvent pas être copiés ou plagiés. Ils ne peuvent pas avoir été protégés par le droit d'auteur au nom d'un autre propriétaire. (Si l'œuvre contient des éléments soumis à une licence d'utilisation, vous devez posséder la licence relative au droit d'auteur de ces éléments.) En cas de litige relatif au droit d'auteur pendant le concours ou l'application commerciale ultérieure, vous seul en assumez la responsabilité juridique.
4. Certains contenus sont strictement interdits : pornographie, violence, terreur, religion, race, politique, contenus antigouvernementaux et antisociaux, harcèlement.
5. Pendant le concours, vous n'êtes pas autorisé à céder la création à des tiers. La création ne peut pas être utilisée pour participer à d'autres activités identiques ou similaires à ce concours.
6. S'il y a plus d'un membre dans une équipe, le consentement de tous les collaborateurs est requis et leurs noms doivent être indiqués. Tout participant / équipe peut envoyer jusqu'à deux (2) fonds d'écran.
7. Afin de garantir l'équité de cet événement, aucune œuvre soumise ne peut inclure de logos tiers non liés au concours. Les employés du comité organisateur ne sont pas autorisés à participer au concours.

Modalités pratiques

1. À des fins de normalisation et pour faciliter la promotion par l'organisateur, veuillez utiliser les modèles de conception fournis et les sauvegarder au format. RGB ou .JPG. Veuillez inclure la mention de vos noms et prénoms dans le nom de votre fond d'écran lors de son envoi
2. Votre fond d'écran doit être envoyé par mail à contact@myprofilart.com avant le 15 septembre 2019 à 23h59. Les éléments complémentaires s'il y a lieu de votre fond d'écran doivent être envoyé par mail à contact@myprofilart.com avant le 29 septembre 2019 à 23h59. Veuillez n'envoyer aucun travail non conforme aux exigences du concours, telles que des informations illégales, un contenu satirique, des usurpations d'identité ou des travaux manifestement inachevés.
3. L'adresse mail : contact@myprofilart.com est le canal dédié à l'inscription au concours. Vous devez envoyer votre travail conformément aux règles et règlements stipulés ici (le travail envoyé ou téléchargé vers d'autres canaux ne sera pas pris en compte).
4. En prévision des fichiers volumineux qui seront envoyés, veuillez prévoir suffisamment de temps afin d'éviter les téléchargements répétés ou les échecs de téléchargement.
5. Si vous avez des questions, veuillez envoyer les documents pertinents à contact@myprofilart.com et margot.de.bazillac@huawei.com

Information des gagnants du concours

1. Une notification de récompense sera envoyée par email à l'adresse email fourni lors de l'inscription dans les cinq (5) jours ouvrables suivant l'annonce de la récompense. Veuillez vous assurer que les informations personnelles que vous avez fournies sont exactes et complètes.
2. S'il vous plaît, vérifiez votre boîte email après le concours. Si vous êtes le gagnant, vous serez amené à échanger avec l'organisateur quant à l'émission du prix.
3. Si la récompense ne peut pas vous être distribuée en raison de vos propres actions ou de votre absence (y compris, mais sans s'y limiter, le fait de ne pas répondre à l'email d'information de gain dans le délai imparti de 10 jours ouvrés), cela signifie que vous avez renoncé à demander le prix et l'organisateur aura le droit de choisir un autre gagnant.
4. La distribution des prix sera gérée par l'organisateur à l'issue du concours.

Propriété intellectuelle et droits connexes

1. Le copyright de votre création vous appartient toujours. Si votre création remporte le prix, elle sera et devra être publiée exclusivement dans l'application Huawei et Honor Themes pendant 14 mois, à l'exception d'une publication de votre part uniquement si elle fait mention du nom du concours « Minimalist Design Contest » et de ses organisateurs, Huawei et Myprofilart.
2. Si vous faites parti des 3 gagnants, vous devez assister l'organisateur si celui-ci a besoin d'améliorer ou de développer votre design et ses accessoires.
3. Le droit d'auteur de toutes les œuvres non récompensées appartient à leurs auteurs originaux. L'organisateur ne doit utiliser ni divulguer aucun fichier source d'œuvres non autorisées sous quelque forme que ce soit.

4. L'organisateur a le droit d'afficher, de signaler, de promouvoir et de commercialiser toutes les créations soumises, bien que vous en conserviez le droit d'auteur. Si l'organisateur a besoin de développer, produire et vendre le travail à des fins commerciales, l'organisateur obtiendra votre autorisation écrite et vous paiera des frais de conception.

5. Le fait de participer au concours signifie que vous en acceptez toutes les conditions et règles. L'organisateur n'assume aucune responsabilité légale en cas d'atteinte aux droits d'autrui (ou de tiers). Vous assumerez l'entière responsabilité légale.

6. Si le gagnant ne respecte pas les obligations du concours, il est considéré comme ayant volontairement renoncé à la récompense correspondante.

7. L'organisateur se réserve le droit de décision finale sur l'interprétation de ce règlement.

8. Myprofilart et Huawei agissent en tant que contrôleurs de données indépendants et déterminent chacun de manière indépendante les finalités et les moyens du traitement en relation avec les données à caractère personnel qu'ils traitent dans le cadre de cette campagne. Afin de participer à ce concours conformément aux lois locales en vigueur et au règlement général de l'UE sur la protection des données (GDPR), les données personnelles fournies à l'un ou l'autre responsable du traitement seront traitées à des fins licites directement liées au déroulement du concours, y compris, mais sans limitation, Pour toute question administrative facilitant la gestion et l'organisation de cette campagne ainsi que la remise du prix au gagnant. Myprofilart et Aspiegel ne sont pas des contrôleurs communs au sens du GDPR.

9. Le présent règlement est mis à la disposition des candidats en intégralité sur le site internet myprofilart et peut être communiqué gratuitement sur simple demande formulée par voie électronique (contact@myprofilart.com) ou par voie postale à l'adresse suivante : Myprofilart - 40, rue Castagnary, 75015 Paris

FAQ

1. Qui peut participer au concours ?

Tous les designers inscrits sur la plateforme Myprofilart, quel que soit l'ancienneté de leur inscription. Ainsi, les non-inscrits peuvent s'inscrire pour participer.

2. Comment puis-je participer au concours ?

Vous pouvez uniquement participer au concours via la plate-forme partenaire Myprofilart et en soumettant vos créations par mail (contact@myprofilart.com). Nous n'acceptons aucune soumission par un autre moyen.

3. Y a-t-il une limite au nombre d'œuvres que je peux soumettre ?

Chaque participant peut créer et soumettre 2 fonds d'écrans dans le cadre du concours.

4. Que dois-je faire si je ne parviens pas à télécharger mon travail ?

Veillez contacter directement l'organisateur : contact@myprofilart.com et margot.de.bazillac@huawei.com

5. Pourquoi ma candidature a-t-elle été disqualifiée ?

Toutes les candidatures doivent être conformes aux lois et réglementations en vigueur en France.

Toute candidature qui enfreint les lois et réglementations en vigueur ou que l'organisateur considère comme perturbant l'ordre public ou nuisant à la moralité sociale sera exclue du concours.

6. Est-ce que je possède toujours le droit d'auteur de mes soumissions ?

Le copyright complet de votre travail soumis vous appartient toujours. Si votre travail remporte le concours, il sera et devra être publié exclusivement dans l'application Huawei et Honor Themes, et pourra être publié par l'auteur uniquement avec la mention du nom du concours, Minimalist Design Contest, et des organisateurs : Myprofilart et Huawei.

En participant au concours, vous garantissez que vous disposez du droit d'auteur indépendant, complet, explicite et non controversé sur vos envois, et que ces envois n'enfreignent aucun droit de tiers, y compris, mais sans s'y limiter, le droit d'auteur et les droits de portrait, de réputation et la vie privée. Votre participation à ce concours sera considérée comme une acceptation de cette règle. Toutes les responsabilités juridiques pour tout litige découlant de votre violation des garanties susmentionnées seront à votre charge. La plate-forme du concours et l'organisateur n'assument aucune responsabilité à cet égard.

7. Comment serai-je informé des résultats du prix ?

Nous contacterons le gagnant par courrier électronique. Le nom du gagnant sera également publié sur les réseaux sociaux de Myprofilart et de Huawei. Le gagnant verra sa création mise en valeur dans l'application Themes pendant 15 jours.